

Permis  Préfecture Mont-de-Marsan	Temps moyen De vos démarches en minutes				
	source : Qmatic 1 <sup>er</sup> trimestre 2017				
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
08:45 - 09:00					
09:00 - 10:00					
10:00 - 11:00					
11:00 - 11:45					
11:45 - 13:00	Fermeture				
<= à 45 minutes	privilégiez les jours et heures les plus fluides				
> à 45 minutes	évitez les jours et horaires d'affluence				

**Pour ne pas vous déplacer inutilement et limiter le temps d'attente,**

**Préparez vos démarches en consultant le site internet**

**Vérifiez si votre démarche est ouverte à la saisine par voie électronique**

<http://www.landes.gouv.fr>

**rubrique « Permis de conduire ».**

**Assurez-vous que votre dossier est complet.**